



## **Lancement du "Dialogue de Doha" sur la mobilité de la main-d'œuvre par l'Union africaine, les pays du Conseil de coopération du Golfe, la Jordanie et le Liban : La CSI-Afrique salue l'initiative et appelle à une mise en œuvre réelle et inclusive.**

L'Organisation régionale africaine de la Confédération syndicale internationale, CSI-Afrique, se félicite du lancement de ce dialogue, fruit de six années de campagne soutenue de la CSI-Afrique en Afrique et au sein de l'Union africaine pour la création d'un tel mécanisme, nécessaire à l'amélioration de la gouvernance des migrations de main-d'œuvre, notamment dans le cadre de la recherche d'une meilleure protection pour les travailleurs migrants.

Nous félicitons l'État du Qatar d'avoir fourni la plateforme nécessaire pour faire de cette initiative une réalité. Cela témoigne de l'engagement continu du Qatar à s'impliquer, à coopérer et à contribuer à l'amélioration de la gouvernance des migrations de main-d'œuvre. Nous saluons également l'Union africaine et ses États membres signataires de ce dialogue de Doha pour leur volonté de réorganiser et d'améliorer leurs efforts en vue de protéger les travailleurs migrants en provenance de ce continent. De plus, nous adressons nos félicitations aux autres États membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG), au Liban et à la Jordanie pour leur engagement en faveur de ce dialogue.

Toutefois, il est important que les dispositions et les processus de mise en œuvre soient clairs et efficaces, comme décrit dans les termes de référence (TdR). Nous attendons avec impatience de voir les termes de référence finalisés (ils ont fait l'objet d'un examen final qui sera achevé dans un mois)

et nous voudrions également exhorter l'Union africaine à prendre des mesures supplémentaires pour garantir la création d'un processus de coordination des migrations de main-d'œuvre en Afrique similaire au processus de Colombo pour les Asiatiques. La plate-forme du processus de Colombo est utilisée par les Asiatiques à des fins de coordination et de cohérence avant les réunions du dialogue d'Abou Dhabi. Un processus ciblé et bien organisé permet de réduire la concurrence, de se concentrer sur les questions/sujets de discussion et de mieux cibler les résultats. L'Afrique doit éviter un nivellement par le bas et positionner son engagement auprès du CCG, du Liban et de la Jordanie de manière à garantir une meilleure protection de ses populations. La migration de la main-d'œuvre est une réponse aux réalités d'un marché du travail mondial de plus en plus dynamique. Les travailleurs migrants, en tant que réponse de l'offre aux déficits de la demande de main-d'œuvre, ne doivent pas et ne devraient pas être transformés en marchandises.

Le dialogue de Doha est un excellent pas dans la bonne direction pour utiliser le dialogue social afin d'améliorer la gouvernance de la migration de la main-d'œuvre entre les deux

régions. Tous les partenaires du dialogue, y compris les partenaires sociaux, doivent bénéficier d'un soutien technique pour garantir une mise en œuvre inclusive, collaborative et efficace. C'est là qu'interviennent les partenaires de développement tels que l'Organisation internationale du travail (OIT) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). En tant que syndicats, nous continuerons à nous engager, à surveiller et à rendre compte de la mise en œuvre du dialogue de Doha.

**Akhator Joel Odigie, Secrétaire général de la CSI-Afrique. 23 mai 2024.**